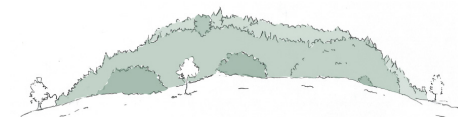


# Fiche de présentation de formation




## BAC Pro Aménagements Paysagers - Apprentissage / Stage Niveau IV

<b>Public concerné,</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Après une 3ème générale : formation en 3 ans (seconde, première et terminale)</li> <li>Après une 3ème Techno (suivant les résultats des bulletins scolaires)</li> <li>Après un CAPA (sur dossier)</li> <li>Autre BAC Professionnel</li> </ul>
<b>Equivalence / Blocs de compétences</b>	Vous pouvez bénéficier de dispenses d'épreuves si vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC), d'un diplôme de niveau 5 (BTS) après une demande de dérogation et sur décision du directeur de la DRAAF
<b>Prérequis, modalités et délai d'accès</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire preuve de savoir-être en entreprise</li> <li>Souhaiter vivre des expériences en entreprise et travailler à l'extérieur</li> <li>Pas de contre-indication médicale liée à la pratique des métiers du secteur du paysage</li> <li>Pour une motivation avec la Direction ou son représentant - présenter ses bulletins scolaires</li> </ul>
<b>Présentation générale</b>	Formation sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture, par alternance : <ul style="list-style-type: none"> <li>2 semaines de cours / 2 semaines en entreprise (en moyenne)</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acquérir des compétences techniques et des compétences en gestion de chantier</li> <li>Participer à la conduite du chantier</li> <li>Mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations nécessaires à la réalisation et à l'entretien d'un espace paysager</li> <li>Préparer les élèves à la poursuite d'étude</li> </ul>
<b>Compétences et capacités professionnelles visées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer ses « savoirs, savoir-faire, savoir-être »</li> <li>Découvrir la réalité du métier, le monde du travail.</li> <li>Développer un réseau de relations.</li> <li>Devenir autonome sur des chantiers d'entretien et de création.</li> </ul>
<b>Responsable Classe</b> <b>Adresse mail</b>	<p>Mme Foucault Magali Responsable 2nde NJPF * <a href="mailto:magali.foucault@mfr.asso.fr">magali.foucault@mfr.asso.fr</a></p> <p>Mr Hautreux Alexandre Responsable Bac Première <a href="mailto:hautreux.alexandre@mfr.asso.fr">hautreux.alexandre@mfr.asso.fr</a></p>
<b>Responsable Formation</b>	Mme Lelièvre Annie responsable Bac Terminale + responsable du pôle Bac Professionnel <a href="mailto:annie.lelievre@mfr.asso.fr">annie.lelievre@mfr.asso.fr</a>

<b>Modalités pédagogiques</b>	<p><b>La pédagogie de l'alternance</b> En devenant acteur de sa formation, le jeune progresse et acquiert des bases scolaires pour la poursuite de ses études. En partant du concret, l'élève visualise mieux, comprend à quoi servent les cours et fait de lui-même le lien entre la théorie et la pratique.</p> <p><b>Des outils indispensables</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Le carnet de liaison</b>, toujours dans le cartable du jeune, est visé à chaque session par les trois partenaires (parents, maître de stage et formateur MFR) et permet de suivre au plus près le déroulement de la formation du jeune.</li> <li><b>Les relations parents/équipe pédagogique</b> Le formateur-responsable de classe joue un rôle d'interlocuteur avec les familles. Des contacts réguliers permettent de suivre la progression du jeune.</li> </ul> <p><b>Modalités</b> Le principe pédagogique de l'alternance est d'utiliser au maximum ce que l'élève a vu en stage pour l'aider à mieux comprendre les cours. Cet aller-retour entre théorie et pratique consolide les apprentissages du jeune. Après le temps de stage, le jeune va pouvoir échanger en classe sur son vécu, ses expériences (Bilan Stage). Cette restitution à chaque session MFR sert ensuite de support aux matières enseignées.</p>
<b>Suivi de stage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les stages peuvent se faire dans les entreprises de paysage, golf, camping, collectivités locales</li> <li>La recherche des stages est assurée par le jeune et sa famille en collaboration avec la Maison Familiale du Paysage</li> <li>Les conventions de stage, le carnet de liaison, les visites de stage, ainsi que le bilan hebdomadaire en début de session garantissent un suivi de stage optimal</li> <li>La durée de travail de l'élève mineur ne peut excéder 8 heures par jour et 35 heures par semaine</li> <li>Les élèves de l'enseignement professionnel, sous statut scolaire, bénéficient de la protection contre les accidents du travail. Cette assurance est prise en charge par le CFA MFR. La couverture s'applique pour tout type d'accident survenu dans le CFA MFR, sur le trajet entre le domicile / le CFA MFR / le stage et durant le stage.</li> </ul>

<p><b>Contenu de la formation et durée</b></p>	<p><u>Enseignement Général</u></p> <p>Français - Education Socio Culturelle - Histoire - Géographie - Anglais - Mathématiques - Physique - chimie - Informatique - Biologie - Ecologie - EPS</p> <p><u>Enseignement Professionnel</u></p> <p>Développement durable - Organisation et économie de chantier - Entretien des végétaux - Infrastructures - Machinisme - Module d'Adaptation Professionnel</p> <p><u>Enseignement lié à l'alternance</u></p> <p>Accueil - Mise en commun alternance - Bilan sessions en entreprise en MFP</p> <p><u>Durée : cycle en 2 ans soit 1330 H</u> (630H en Première et 700H en Terminale)</p> <p>soit : 18 à 21 semaines cours annuelles</p> <p>Alternance : 26 à 29 semaines en entreprise</p>
<p><b>Dates</b></p>	<p>Formation de Septembre à Juin Inscriptions à partir de Février</p>
<p><b>Lieu(x)</b></p>	<p>Maison Familiale de Cerisy Belle Etoile (61) Interventions extérieures</p>
<p><b>Suivi de l'action</b></p>	<p>Émargement des stagiaires à chaque session Carnet de suivi entre le centre de formation et les entreprises (Signature du chef d'entreprise et du formateur référent de la formation) Entretien téléphonique avec l'entreprise d'accueil Accueil des apprenants en début de semaine et échanges sur les actions menées dans les entreprises d'accueil. Bilan de la formation et des apprentissages à chaque fin de session, retour sur expérience hebdomadaire et partage du ressenti lié à la formation. Vérification des acquis.</p> <p><i>Mise en place d'outils permettant de vérifier la réalité du suivi de la formation par les stagiaires (émargement par les stagiaires et le formateur, attestation de stage...).</i></p>
<p><b>Evaluation de la formation</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Evaluation en amont par la mesure des besoins de l'élève en rapport avec son projet</li> <li>2. Mesure des acquis de l'élève (devoirs formatifs, CCF, productions personnelles, productions en groupe, participation orale, attitude)</li> <li>3. Mesure de la satisfaction des familles, de l'élève en cours de cycle de formation (bilan pédagogique semestriel)</li> <li>4. Mesure du taux de réussite aux examens</li> <li>5. Evolution et réajustement des plans de formation en fonction des besoins, des remarques et des réformes de l'enseignement agricole</li> <li>6. Enquête de satisfaction des familles, de l'élève après le cycle de formation (bilan à 6 mois)</li> </ol>

<p><b>Passerelles et débouchés possibles</b></p>	<p><b>Poursuite d'études vers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat de Spécialisation : Arboriste élagueur, Arrosage intégré, Constructions paysagères, Maintenance des terrains de sports et de loisirs...</li> <li>• BTSA Aménagements paysagers, BTSA Production horticole, BTSA Technico-commercial</li> </ul> <p><b>Débouchés professionnels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailler dans des entreprises ou dans les services espaces verts des villes, des collectivités territoriales, des syndicats intercommunaux...</li> </ul>
<p><b>Tarifs</b></p>	<p>Les frais de formation sont à la charge de l'Opérateur de Compétence. Néanmoins, les apprenants doivent payer les frais relatifs à l'hébergement et à la restauration. En pension complète : 86€ par semaine. En demi-pension : 43€ par semaine.</p>
<p><b>Accès handicap Accompagnement formation</b></p>	<p>Mise en place d'accompagnement pour les demandes d'aménagement d'épreuves liées à l'handicap ( 1/3 temps - aides techniques - humaines .... ) . Places de parking Handicapés Locaux adaptés selon l' handicap</p>  <p><b>Référente handicap : Mme Gautier Lydie à contacter au 0233984370</b></p>

